L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

LA NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI MATIN, 13 AOUT.

PHILADELPHIE

PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS.

HORACE GREELEY,
DE NEW-YORK.

VICE-PRÉSIDENT.

BENJ. GRATZ BROWN,
DE MISSOURI.

ELECTEURS PRÉSIDENTIELS.

Pour l'Etat en général.

ALBERT VOORHIES, d'Orléans.
Gen. FRANCIS T. NICHOLLS, d'Assomption.
Col. ALEXANDRE DECLOUET, de St. Martin.
Col. ROBERT MUSTON, de Caddo.
ISIDORE LABATUT, d'Orléans.
Dr. J. C. EGAN, de Bienville.
ROBT. S. FERRY, d'Ouachita.
Major W. W. WILLIS, de Tangipahoa.

Substituts.

WM. DE LA RUE.

Deuxième District.

Col. ALFRED ROMAN, de Saint-Jacques.

Substituts.

JOHN S. BILLIN, de Lafourche.

Troisième District.

Col. A. J. VUCK, de Ste-Marie.

Substituts.

D. E. ESTILETTE, de St. Landry.

Quatrième District.

J. C. KONCURE, de Caddo.

Substituts.

THOS. OVERTON, d'Avoyelles.

Cinquième District.

H. B. LOTT, de Carroll.

Substituts.

E. E. KIDD, de Caddo.

Pour le Congrès, pour l'Etat en général.

JAMES B. EUSTIS, d'Orléans.

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR.

JOHN McENERY, d'Ouachita.

POUR LIEUT.-GOUVERNEUR.

E. F. JONAS, d'Orléans.

Pour Avocat Général.

H. N. OGDEN, d'Orléans.

Pour Auditeur.

D. DENNETT, de Ste. Marie.

Pour Secrétaire d'Etat.

A. D. LAFARGUE, des Avoyelles.

Pour Surint. de l'Education Publique.

R. M. LUSHER, d'Orléans.

Pour le Congrès.

Premier District Congressionnel.

COL. FRANK C. ZACHARIE, D'ORLEANS.

Deuxième District Congressionnel.

COL. RANDALL LEGISON, D'ORLEANS.

Un projet important d'amélioration [illegible] difficile à payer.

C'est maintenant qu'on commence à comprendre la vérité de ce que nous avons écrit si souvent: non seulement le gouvernement actuel dévore nos ressources les unes après les autres, sans nous rien donner en compensation, mais encore il met la ville et l'Etat dans l'impossibilité de faire aucune amélioration quelconque. Les intérêts de la dette et les dépenses courantes absorbent déjà plus que les revenus ordinaires, bien que ces revenus proviennent de taxes extraordinaires dont tout le monde désire se décharger le poids. Comment se procurer alors le capital nécessaire pour construire un chemin de fer, creuser un canal, nettoyer un cours d'eau et exécuter tous autres travaux ayant pour but de faciliter les communications intérieures et de retenir un commerce qu'on nous dispute de tous côtés et qu'on finirait par nous enlever en entier si nous ne faisons rien. On demande aujourd'hui une somme de deux millions pour établir une voie ferrée entre la Nouvelle-Orléans et Shreveport, les deux points extrêmes de l'Etat du nord-ouest au sud-est, entreprise des plus importantes, la première de toutes et dont l'exécution est forcément si nous en jugeons par les efforts incessants que fait une compagnie de St. Louis pour relier cette ville au commerce du Texas.

Nous n'avons pas de temps à perdre pour prévenir cette déviation et maintenir nos relations avec ce vaste Etat, qui nous est limitrophe, et dont l'avenir a été entrevu même par Horace Greeley, ainsi qu'on peut en juger par le discours qu'il a prononcé en passant à Laconia, dans le New Hampshire. Le Texas, par l'étendue et la fertilité de son territoire, fertilité bien remarquable dans la partie qui nous avoisine, attire l'attention de tout le monde, et l'on y porte de tous côtés. On abandonne pour le Texas, a dit M. Greeley, les magnifiques paysages des anciens Etat du Nord, et l'amour du sol natal n'y retient pas les nombreuses familles qui ont tout à la fois de l'ambition pour elles-mêmes et pour leur descendants. Le Texas, apprécié ainsi dans les Etats de la Nile-Angleterre, doit se coloniser rapidement, et tout indique que cette contrée est destinée à une haute fortune. Le Texas sera sans doute, avant peu d'années, l'Etat-Empire du Sud et son commerce chaque jour en deviendra plus précieux.

C'est donc de ce côté que nous devons porter nos vues si nous voulons que la Louisiane profite de cet inestimable voisinage; et de tous les projets mis en avant dans ce but, celui d'un chemin de fer de la Nile-Orléans à Shreveport occupe certainement le premier rang après, toutefois, les lignes entreprises pour pénétrer dans la partie centrale même du Texas, lignes qui seront bientôt achevées si nous nous en rapportons à ce que disent les journaux de cette région.

Mais comment faire pour nous procurer les deux millions jugés nécessaires pour construire la voie ferrée de la Nouvelle-Orléans à Shreveport? La ressource de la taxe est épuisée depuis longtemps; ce n'est pas une augmentation d'impôt, c'est un dégrèvement qu'il nous faut, et l'on ne pourrait, sans démence, songer à aggraver le fardeau qui pèse sur nous; on le pourrait d'autant moins qu'indépendamment de tout projet d'amélioration, on nous a déjà fait entrevoir une addition de charge pour l'année prochaine.

Il y a, en outre, un projet d'amélioration locale dont la paternité nous semble appartenir à l'immanciété Warmoth, à l'homme qui, aux yeux du parti libéral, a été vilipendé et calomnié. M. Warmoth, ayant pris ce parti sous son aile protectrice, fera certainement tout ce qu'il pourra pour assurer son succès, d'autant mieux que son élection au Sénat des Etats-Unis dépend. Ainsi, dans le but de s'assurer le vote d'une masse de travailleurs, il pousse en avant, sans doute, le projet extravagant du changement de local pour les Water-Works sous l'unique prétexte, prétexte démontré faux, qu'il faut d'autres machines plus fortes et qu'on ne peut les installer dans le même lieu.

L'exécution de ce projet ne coûterait pas moins de $878,000, et nécessiterait une addition de taxe correspondante à une addition d'intérêt pour une nouvelle émission de bons. Comme tous les membres du Conseil sont les créatures de M. Warmoth, il est clair que, s'il tient au projet, le Conseil le votera. Nous avons encore la responsabilité des émissions de bons métropolitains et le remboursement des taxes-licences de plusieurs années. S'il plaît à la Cour Suprême de décider qu'on doit en le remboursement est forcé. Avec toutes ces casualités qui chargent peut-être encore mieux le budget de l'année prochaine, c'est-à-dire le budget qui doit être payé en 1873, comment la ville pourrait-elle fournir, au moyen de la taxe, les deux millions demandés pour le chemin de fer de Shreveport?

Un homme qui paraît avoir fait une étude sérieuse de nos finances municipales, M. S. Howell, vient de publier un [illegible] où il avoue que toute surcharge est impossible, mais qu'on pourrait résoudre le problème en faisant supporter à tous les habitants de la ville les frais d'un département payés, jusqu'à présent, par les propriétaires. Ce département est celui de la police. En effet, si la construction du chemin de fer nécessitait les frais de la police, il est clair que cette grande entreprise devient possible et utile jusqu'à un certain point facile. Les propriétaires sauveraient beaucoup mieux payer une taxe pour devenir actionnaires du chemin de fer que de continuer à la payer, sans avantage, comme ils sont obligés de le faire aujourd'hui.

De fait la police est une institution d'utilité générale, bien plus, démocratique pour nous. Elle protège les pauvres comme les riches, assure l'ordre public, et défend les biens et l'existence de chaque citoyen [illegible] du chanvre, du riz, du sucre ou de [illegible] parti. Il semble donc naturel de faire payer le salaire de la police par tout le monde. Si cela pouvait avoir lieu, le budget qui lui est affecté deviendrait en entier disponible.

Mais nous craignons que la substitution de cette taxe ne soit difficile, car elle serait évidemment repoussée par les propriétaires qui, depuis longtemps, ne [illegible] ceux qui n'ont rien. Si [illegible] elle profite à tous, on peut en dire autant du pavage, du nettoyage et de l'éclairage des rues. Tous ces départements sont entretenus, nous [illegible] mais pour tous les habitants. Alors, pourquoi tous les habitants ne payeraient-ils pas comme les propriétaires? M. Howell aurait dû plutôt appliquer sa réforme aux écoles publiques que tant de gens jouissent sans en profiter. Le nombre d'enfants élevés en dehors des écoles publiques est considérable, et leurs parents sont obligés de payer ces écoles comme si elles leur étaient de quelque utilité. Est-il juste [illegible] que [illegible] soit institution particulière?

Non, certes, et il y a en cela une injustice criante, laquelle reconnue de tout même de ceux qui ne payent rien et qui en profitent seuls.

Alors pourquoi les choses sont elles telles? [illegible] de nos lois [illegible] l'avantage, toutes les immunités, pour ceux qui ne le sont pas.

La raison en est simple, et comme nous le disons plus haut, elle tient de tous les siècles et dans tous les siècles fera [illegible] "Là où il n'y a rien le roi perd ses droits." Les propriétaires payent seuls parce qu'eux seuls, ayant des biens au soleil, paraissent avoir de quoi payer. Arrêtons de lever sur tous les habitants d'une manière égale les frais de police, d'école, de pavage, de nettoyage et d'éclairage, et vous n'aurez plus qu'un agent de police sur 10, qu'une école sur 20, qu'une rue pavée ou nettoyée sur 100 et qu'un quartier éclairé dans toute la ville.

Voilà ce qu'on répondra à M. Howell. Mais M. Howell, s'il tient beaucoup à son projet, pourrait répliquer victorieusement en disant: "Eh bien, nous pouvons nous passer de la police régulière telle qu'elle existe. Qu'on divise la ville en sections et que tous les habitants soient enrôlés pour faire la patrouille à tour de rôle et nous n'avons plus de police à payer. En deux ans et demi nous aurons économisé le capital nécessaire pour la construction du chemin de fer de Shreveport." Cela serait rigoureusement possible à la condition d'admettre les remplaçants, ceux qui pourraient les payer n'aurait aucun service de patrouille à faire. Mais il faudrait encore que la Législature y consentît et tant qu'elle sera radicale il n'y a pas d'espoir qu'elle y consente jamais. Il faut donc chercher ailleurs la subsidiaire nécessaire qui nous mettra en état d'entreprendre et de payer l'exécution d'une œuvre dont chacun reconnaît l'importance et la nécessité.

Capitulations Prussiennes

APRÈS IÉNA.

LES FORTERESSES DU BAS-ODER (STETTIN ET CUSTRIN).

"C'est un vrai scandale que de voir les "héros de l'armée de Frédéric marcher "contre les Français avec des fusils et "des sabres; des trique suffiraient aussi-"plement pour les chasser." Ainsi s'exprimait un colonel prussien, au moment où les troupes royales sortaient de Potsdam pour aller se heurter aux soldats de Napoléon à Iéna et à Auerstadt. (Richardson, *Memoirs of the private life of Louisa, Queen of Prussia*, p. 197.)

Quelques semaines après, cette armée si fière de son passé, si confiante en sa force, était dispersée; les divers corps qui la composaient se rendaient l'un après l'autre, et presque toutes ces capitulations étaient entachées de lâcheté et d'ineptie; toutes, dis-je, à l'exception de celle de Ratkau, où l'héroïque Blücher écrivait, à côté de sa signature, sur la minute de l'acte de capitulation: "Je ne rends parce que je n'ai plus ni munitions ni pain."

L'effondrement de la puissance militaire prussienne était complet; jamais l'histoire n'avait offert le spectacle d'une chute aussi rapide et aussi profonde. Plus nombreuses encore que les capitulations en rase campagne, avaient été les capitulations des places fortes.

Ce côté de l'histoire de la campagne de Prusse est presque inconnu de tous ceux qui n'ont point étudié les relations allemandes. On n'a guère fait chez nous qu'admirer les bulletins de la grande armée, qui souvent donnèrent l'apparence d'éclatants triomphes à des succès dont personne n'avait le droit de se vanter, et dites le fois qu'on y invoque "la terreur de nos armes", soyez sûr qu'il y est chez l'ennemi inconscient, on blâmera, à chaque [illegible] de la gloire, mais nous en retirerons quelque instruction, ce qui vaut mieux. Nous allons donc essayer aujourd'hui d'exposer, d'après les sources germaniques, ce qui se passa lors des redditions de Stettin et de Custrin, les deux forteresses qui purent sauver Napoléon dans sa marche sur la Vistule.

En traçant cette page d'histoire, nous ne cédons point à un mouvement de taquinerie mesquine, qui consisterait à montrer que si nous avons capitulé, d'autres l'avaient fait avant nous et dans de tout autres conditions. Il ne nous sied pas d'envisager les choses de la sorte. La Prusse de 1870 n'est plus celle de 1806; mais cette dernière sera toujours là pour nous montrer jusqu'à quel degré de faiblesse peut tomber un peuple qui, vivant sur un glorieux passé et satisfait de ce présent, abandonne les idées de progrès et de liberté, tandis que son organisation savante et parfaite en apparence ne recouvre plus en réalité que l'absence de convictions et de patriotisme, l'hypocrisie et l'immoralité.

I

Stettin, capitale de la Poméranie, était une des villes les plus importantes du royaume. Située sur la rive gauche de l'Oder, non loin de l'embouchure de ce fleuve, protégée par des fortifications que des fossés remplis d'eau et des marais rendaient presque inabordables, elle devait être en état d'opposer à l'envahisseur une résistance longue et peut-être efficace. Le gouvernement en moins y comptait.

Le 17 octobre, trois jours après Iéna, était arrivé l'ordre de mettre la place en état de défense.

Grâce aux soins du général Ranch, directeur de l'artillerie prussienne du génie, elle se trouvait, dès le 20, à l'abri d'un coup de main. Il fallait, pour s'en rendre maître, un siège en règle dont moins trois semaines et l'armée française n'était point alors en état d'entreprendre une telle opération devant [illegible] place [illegible] bien armée et bien pourvue, comme s'exprime le *Bulletin de la grande armée*.

Le gouverneur-général était le lieutenant-général de Romberg, âgé de 61 ans; le général-major Knobelsdorf commandait la place, et le major Hacenbeck était chargé de la direction des travaux du génie.

La garnison, relativement forte, se composait de sept bataillons et d'une compagnie d'artillerie de forteresse, en tout 100 officiers et 5,200 hommes de troupes excellentes, non encore démoralisées.

L'artillerie avait plus de 160 pièces de canon sur les remparts quand parurent les Français, et elle pouvait en mettre encore une fois autant en batterie. Quant aux munitions de guerre et de bouche, rien ne manquait. Les vivres n'étaient pas moins abondants: entre autres approvisionnements, plus de 1,300 bœufs se trouvaient renfermés dans la place. Stettin remplissait donc toutes les conditions nécessaires pour soutenir un long siège et opposer à l'ennemi une résistance peut-être victorieuse. Quelques jours avant l'arrivée des Français, le roi et la reine avaient visité la place. La garnison était donc peut-être dévouée.

Cependant le gouverneur s'inquiétait de ne pas l'âge, s'entretenait de la impossibilité d'un siège. A peine le roi était-il parti, se [illegible] sur la forteresse du Grand-Oder, que le général de Romberg fit dépêcher un officier de sa garnison pour demander au qu'il devrait faire dans le cas où les Français, qui étaient dans le voisinage de la ville, se sommeraient de la rendre. Le messager reçut le roi à Schwedt, le 21 octobre. Son arrivée produisit sur le coup une impression pénible; il fut immédiatement renvoyé avec l'ordre formel pour le gouverneur d'avoir à défendre Stettin jusqu'à la dernière extrémité. Le 2 novembre, on vole [illegible] qui a failli être enlevé par des cavaliers français: il annonce à la stupéfaction générale, que la place s'est rendue, le 29 octobre, sans tirer un coup de canon.

Voici ce qui s'était passé:

On ignorait à Stettin où en trouvait l'ennemi. Le 20 octobre, à midi, un coup de canon tiré des remparts, qui quelques cavaliers trop audacieux, [illegible] approche. La générale fut battue, toute la garnison mise sur pied, [illegible] hussards français. Rien n'indiquait la présence d'une armée. Tout à coup un officier de hussards se présente à la porte avec un trompette et demande à parler au gouverneur.

Chose incroyable, on le laisse entrer dans la ville sans le faire [illegible] qui bandent les yeux, et, comme un homme aride son fait, il se dirige, au pas, vers le [illegible] de son cheval, vers l'habitation du général de Romberg, qu'il somme de se rendre au nom du grand-duc de Berg. Il ajoute que toute résistance est [illegible] inutile, que la place est cernée par une armée de 100,000 hommes, et que le prince de Hohenlohe vient de [illegible] la place, vers une heure de l'après-midi, [illegible] de Romberg va sans doute se rendre [illegible] préférer une énergique résistance? Non. Son héroïsme a fait feu de paille. L'officier de hussard n'avait point encore [illegible] le pont-levis du rempart, que le gouverneur appelle son secrétaire et [illegible] dictée.... un projet de capitulation!

Le [illegible] se rendrait le [illegible] [illegible] obligeraient [illegible] pour se rendre dans [illegible] [illegible] [illegible] le capitulation [illegible] [illegible] en état [illegible] [illegible] les deux [illegible] [illegible] vient d'informer de l'objet de la visite du parlementaire. M. de Romberg prie alors le commandant en second de dicter la fin du projet, et celui-ci s'exécute d'assez [illegible]

Vers quatre heures de l'après-midi, le projet de capitulation est dicté, mais non encore mis au net, quand survient un second parlementaire. Celui-ci est plus pressant et plus impérieux que le premier. Voici ce qu'il déclare: Le général Lasalle, avec l'avant-garde de la Grande-Armée, se trouve à trois [illegible] de lieue de la ville; les corps du prince Murat et du maréchal Soult arrivent et [illegible] la place d'assaut le lendemain, si [illegible] [illegible] [illegible]